

L'ÉLECTION DES GOUVERNEURS DU COLLÈGE
DES MÉDECINS (1898).

La dernière élection des gouverneurs du Collège laissera dans la mémoire des médecins qui y ont assisté un souvenir inoubliable. L'assemblée a été relativement courte, de dix heures de l'avant-midi à quatre heures après dîné, mais elle a été aussi joliment mouvementée. Le résultat a été une victoire éclatante pour le parti de la réforme, et des cinq cents et quelques médecins venus ce jour-là à Montréal de toutes les parties de la Province, on peut dire que quatre cent soixante-quinze au moins sont retournés satisfaits, sans compter les quelques cents médecins qui, ne pouvant s'absenter, ont voté par procuration.

Donnons d'abord un court résumé de la réunion.

Le président du Collège, le Dr L. J. A. Simard, de Québec, ouvre la séance à dix heures dans la salle des conférences de l'Université Laval. A côté de lui se trouvent les officiers du bureau, l'honorable Dr Marsil, vice-président, les Drs Brosseau et Belleau, secrétaires, le Dr Larue, trésorier, le Dr Beausoleil, registrateur.

Le Dr Brosseau lit les minutes de la dernière assemblée triennale, tenue à Québec le 25 septembre 1895. Les minutes sont adoptées.

A ce moment la salle des conférences, qui contient 425 sièges, est complètement remplie, et un grand nombre de médecins sont debout dans les allées. L'assemblée se transporte dans la grande salle des promotions.

Le Dr Simard, président, donne lecture du rapport du Bureau des Gouverneurs. Ce rapport est adopté.

Le président présente alors le rapport des auditeurs. La lecture terminée le Dr Lachapelle propose, secondé par le Dr Armstrong, que ce rapport ne soit pas adopté mais simplement reçu et laissé sur la table. *La motion est adoptée par l'assemblée.*

Immédiatement le Dr Lachapelle propose, secondé par le Dr Armstrong, que l'ordre du jour soit maintenant interverti et qu'il soit procédé à l'élection des gouverneurs. C'est alors que le plaisir commence.

Le président déclare la motion hors d'ordre. Le Dr Lachapelle en appelle à l'assemblée de la décision du président. L'hon. Dr Lanctot, l'hon. Dr Marsil, le Dr de Grosbois, le Dr Brosseau essaient tour à tour de prendre la parole et de faire un discours, l'assemblée ne veut pas les laisser parler, et demande le vote immédiat. Le pré-